# Master Danse et Pratiques chorégraphiques

# PROFIL D'ENSEIGNEMENT

## ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024

Le **Master en Danse et Pratiques chorégraphiques**, coorganisé en codiplômation par l'École Nationale Supérieure des Arts Visuels - La Cambre et l'INSAS, et en co-organisation avec l'ULB, le Conservatoire royal de Bruxelles et Charleroi Danse, est un Master orphelin.

Il s'agit d'un programme de formation supérieure destiné aux étudiant.es qui ambitionnent de développer une carrière artistique dans le champ des arts de la scène et de la danse à partir d'un geste d'artiste chorégraphe. Il s'adresse principalement aux jeunes artistes de la scène qui souhaitent développer et professionnaliser leur démarche artistique en lien avec la pratique du corps, du mouvement, du langage chorégraphique afin de développer un propos autonome et diriger leurs propres créations, ancrées dans la pratique et les recherches contemporaines. Cette formation croise pratique et théorie pour répondre aux attentes et nécessités de la profession en danse (histoire, esthétique, dramaturgie, anthropologie et analyse des pratiques corporelles).

**Référentiel de compétences :**
En l'occurrence, au terme de sa formation de master Danse et Pratiques chorégraphiques, les

étudiant.e.e.s :

1. ont acquis une connaissance approfondie de différentes pratiques du corps ou de la création chorégraphique ;
2. maîtrisent les outils conceptuels leur permettant de situer les enjeux de la danse et de la création chorégraphique dans l'ensemble de la création artistique, de l'analyse et de la critique du contemporain. Ces outils permettent de développer des propositions artistiques originales ainsi qu'un regard critique sur leur travail et celui d'autrui ;

3. ont approfondi et expérimenté les notions de corps, de mouvement, de regard, d'espace, qui sont au cœur d'une réflexion sur les enjeux de la danse, de l'art chorégraphique et de la création, tant dans ses aspects intimes que collectifs, poétiques que politiques ;
4. ont développé une sensibilité à la question du répertoire et de la création originale, à la relation entre l'histoire et le contemporain, à la tension entre tradition et innovation leur permettant de positionner leur pratique au cœur d'un continuum créatif ouvert sur le temps, l'espace et les cultures d'ici et d'ailleurs ;

5. ont expérimenté la pratique de direction d'interprètes et sont capables de manier au service de leur création les différentes composantes de l'écriture scénique (espace, lumière, son, ...), ainsi que d'appréhender leur versant technique ;
6. ont conduit une expérimentation et une recherche originales, fondées sur la pratique de la danse et de la création chorégraphique, qui leur permettent de défendre la création d'un projet singulier, individuel ou collectif, validé dans le champ professionnel ;

7. sont capables d'organiser les conditions de logistique et de sécurité nécessaires au travail d'une équipe sur un plateau ;
8. sont capables de présenter leurs productions, de communiquer à leur propos et de prendre en

compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
9. ont intégré un fort degré d'autonomie et ont acquis la connaissance d'un monde professionnel, d'acteur.ices de la production, de la diffusion et de la critique les rendant à même de poursuivre une carrière d'artiste autonome dans le champ de la danse et des pratiques chorégraphiques.
10. sont capables d'inclure les dimensions de bien-être et de prévention dans la conception et la conduite de leurs projets.

Master Danse et pratiques chorégraphique – Unités d'enseignement

**BLOC 1**
Cours artistiques:

DPC Pratiques chorégraphiques 1 UE 1.20.5 / 2 crédits
DPC Pratiques chorégraphiques 2 UE 1.20.6 / 3 crédits
DPC Pratiques chorégraphiques 3 UE 1.20.7 / 3 crédits
DPC Pratiques chorégraphiques 4 UE 1.20.8 / 3 crédits
DPC Pratiques chorégraphiques 5 UE 1.20.9 / 3 crédits

DPC Formation corporelle 1 UE 1.20.10 / 5 crédits

DPC Danse et Chorégraphie / Écriture 1 UE 1.20.11 / 2 crédits
DPC Danse et Chorégraphie / Écriture 2 UE 1.20.12 / 2 crédits

DPC Préparation au Travail de Fin d'Études UE 1.20.13 / 6 crédits

DPC Transdisciplinarité UE 2.20.4 / 10 crédits

DPC Cours spécifiques 1 UE 4.20.23 / 8 crédits

Cours généraux:

DPC Techniques de productions 1 UE 4.20.22 / 4 crédits

DPC Cours généraux 1 UE 7.24 / 2 crédits

DPC Cours généraux 2 UE 7.25 / 2 crédits

Cours techniques:

DPC Pratique professionnelle - stages UE 5.20.23 / 5 crédits

**BLOC 2**

Cours artistiques:

DPC Pratiques chorégraphiques 6 UE 1.20.14 / 5 crédits
DPC Pratiques chorégraphiques 7 UE 1.20.15 / 5 crédits

DPC Formation corporelle 2 UE 1.20.16 / 3 crédits

DPC Danse et Chorégraphie / Écriture 3 UE 1.20.17 / 2 crédits
DPC Danse et Chorégraphie / Écriture 4 UE 1.20.18 / 2 crédits

Travail Artistique de Fin d'Études UE 1.20.19 / 21 crédits
Travail Écrit de Fin d'Études UE 1.20.20 / 5 crédits

DPC Cours spécifiques 3 UE 4.20.25 / 4 crédits (dramaturgie)

Cours technique:

DPC Techniques de production 2 UE 4.20.26 / 9 crédits (son, scéno, costumes, lumières)

Cours généraux:

DPC Cours spécifiques 2 UE 4.20.24 / 4 crédits (production)

DPC Cours généraux 3 UE 7.26 / 2 crédits (option selon le cas)

**UE 1.20.5 - 9 PRATIQUES CHORÉGRAPHIQUES 1 - 5 (Bloc 1)**

Niveau de certification : 7 Quadrimestres : 1 + 2 Nombre de crédits : 14 Prérequis : -

Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.2011, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

**AA1 DPC Danse et chorégraphie : Chorégraphie**

15 crédits
Activité obligatoire

Contenu :
Développement et approfondissement d'un projet artistique singulier en lien avec les pratiques contemporaines de la danse et du champ chorégraphique ;
Confrontation à la démarche esthétique et à l'univers artistique d'artistes de la scène contemporaine ;
Recherche personnelle en situation d'échange continu avec le(s) professeur.e(s) de l'équipe pédagogique, les artistes invités et en lien régulier avec des plateformes de production, de recherche et de présentation de la danse à l'échelle nationale et internationale ;
Inscription de la démarche de l'étudiant.e dans un devenir et des questions propres à l'actualité tout en précisant les filiations historiques et culturelles qui la fonde ;
Analyse critique des formes et des sujets des pièces réalisées.

Méthode :
L'atelier est le lieu privilégié de la recherche et de l'élaboration des projets ;
La conception et la formulation des propositions de l'étudiant.e trouve ses sources dans l'état des connaissances humaines disponibles et dans l'actualité la plus récente des arts contemporains ;
Le travail de l'étudiant.e est continu, il se développe dans une relation étroite avec le corps enseignant lors de rendez-vous individuels et collectifs ;
Le travail de l'étudiant.e et l'analyse de celui-ci sont réguliers ; le.a professeur.e responsable et les autres enseignants pratiquent l'analyse critique et questionnent les formes, les thèmes abordés et les relations aux contextes des travaux qui sont en chantier ;
L'alternance d'un suivi individuel et de pratiques collectives est favorisé ;
La participation à des exercices collectifs de présentation des travaux est exigée ; l'étudiant.e

apprend autant des lectures de ses travaux que de celles de ses collègues ;
Des exercices donnés par des artistes renommés ponctuent la progression de l'année par une intensité immersive.

Acquis d'apprentissage :
- Pouvoir concevoir une démarche artistique qui est intelligible et en phase avec la création contemporaine ;
- Savoir utiliser ses acquis pour répondre le plus justement possible aux différents contextes de présentation de performance, à l'intérieur ou à l'extérieur des institutions ;
- Être apte à commenter son travail artistique en conscience des spécificités et des langages des publics auxquels on souhaite s'adresser.

Evaluation :
- Evaluation du.de la professeur.e à l'issue de l'exercice : 50%
- Evaluation continue par l'équipe pédagogique (jury artistique interne) à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- Français ou Anglais, selon les professeur.es et artistes invité.es

**UE 1.20.10 FORMATION CORPORELLE 1 (Bloc 1)**

Niveau de certification : 7 Quadrimestres : 1+2 Nombre de crédits : 5 Prérequis : -

Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.2011, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

**AA2 DPC. Danse : Formation corporelle**

5 crédits
Activité obligatoire

Contenu :
Un diplôme de danse ne peut se concevoir sans une régularité d'entraînement et de pratique corporelle. Ce module permet aux étudiant.es d'appréhender des techniques variées et de nourrir leur travail de recherche et d'improvisation. S'il est moins question de réfléchir sur un processus de composition ou un travail d'écriture, en un temps très circonscrit, il s'agit néanmoins d'une invitation aux étudiant.es à découvrir une technique, une approche physique, sans lâcher la perspective de la formation du chorégraphe.
Par ailleurs, un entraînement régulier limite les blessures et diverses causes d'accidents corporels. Le développement actuel des pratiques somatiques chez le.a danseur.euse fait désormais partie des approches incontournables d'un meilleur respect du corps et la connaissance sensible de l'organisme. Un programme de ces pratiques est également prévu dans le cursus.

Méthode :
L'exercice consiste à 1h30 de cours en début de journée ou un atelier plus approfondi de 3h, sur plusieurs semaines. Cours permettant de maintenir le corps dans ses capacités et de le rendre disponible pour les ateliers et master-class.
Les cours sont donnés par des professeur.es, danseur.euses et chorégraphes, praticiens, reconnus pour leurs approches singulières, représentatives des différentes pratiques de la danse d'aujourd'hui.

Acquis d'apprentissage :
- Développement et maintien d'une pratique physique de niveau professionnel.

- Acquisition de méthodes et de pratiques du corps dans le champ de la danse.

Évaluation :
- Evaluation continue et note de participation par les professeur.es.

Langue d'enseignement : - Français ou anglais

**UE 1.20.11-12 DANSE ET CHORÉGRAPHIE / ÉCRITURE 1 + 2**

Niveau de certification : 7 Quadrimestres : 2 Nombre de crédits : 4 Prérequis : -

Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.2011, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

**AA1 DPC. Danse et Chorégraphie : écriture (Exercice dirigé)**

4 crédits
Activité obligatoire

Contenu :
L'exercice est centré sur le processus d'écriture chorégraphique. Il s'agit d'un exercice pratique et théorique qui s'adresse à toute la classe. Le cours alterne entre temps de recherche, d'écriture, et temps de mise en situation physique. Des apports théoriques sont transmis, sans perdre de vue la mise en pratique concrète en tant que chorégraphe. L'exercice fait l'objet de consignes données en groupe ou de manière individuelle, orientées vers la composition chorégraphique. Chaque séminaire est dirigé par un enseignant différent qui a son propre procédé de recherche, ce afin de donner aux étudiant.es divers exemples et approches de l'écriture.

Méthode :
- Alternance entre temps de réflexion en groupe, exercices en petits groupes, et travaux individuels. - Temps de recherche et application physique (méthode en fonction de chaque enseignant).

Acquis d'apprentissage :
- Apport théorique sur les différentes techniques de composition abordées par le.a professeur.e (l'archive, le politique...).
- Acquérir différentes méthodes d'écriture chorégraphique, pour sa recherche, et au sein d'un groupe, en tant que chorégraphe.
- Savoir se positionner, s'adapter et inclure les autres dans un processus de recherche-création.

Évaluation :
- Evaluation orale/écrite au choix par le.a professeur.e titulaire et note de participation.

Langue d'enseignement : Français ou Anglais

**UE 1.20.13 PRÉPARATION AU TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES**

Niveau de certification : 7 Quadrimestres : 2 Nombre de crédits : 6 Prérequis : -

Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.2011, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

**AA3 DPC. Suivi du travail artistique de fin d'études**

2 crédits
Activité obligatoire

Contenu :
Préparation et présentation du projet sous forme de note d'intention artistique. Le même projet sera développé en année diplômante.
Synthèse de recherches personnelles et des apports des UE 1.20.5-9.

Méthode :
- Recherche personnelle.
- Cours de tutorat pour apprendre à rédiger une note et un dossier d'intention artistique et à les présenter oralement.
- Échanges continus avec le.a professeur.e titulaire et l'équipe pédagogique.

Acquis d'apprentissage :

- Porter un projet artistique personnel singulier du point de vue de sa conceptualisation initiale. - Présenter et défendre la mise en chantier d'un projet artistique personnel singulier.
- Synthétiser une pensée et un désir artistiques en un objet communicable à autrui.

Évaluation :
- Note d'intention à remettre en fin de quadrimestre qui fera l'objet d'une présentation écrite et orale, évaluée par un jury artistique interne.

Langue d'enseignement : - Français

**AA3 DPC. Danse et Chorégraphie : Interprétation et chorégraphie (Carte Blanche)**

4 crédits
Activité obligatoire

Contenu :
- Cours de tutorat avec sessions en groupe et individuelles
- Recherches personnelles
- Travail en groupe, avec équipe du projet chorégraphique

Chaque étudiant.e devra mener un projet en titre de chorégraphe sur 2 semaines de travail dans un même espace. Cette recherche ne correspond pas nécessairement au projet artistique final qui sera réalisé en M2. C'est un premier essai de direction de projet.

Cet exercice est soumis aux consignes suivantes :
- Proposer une pièce écrite, non improvisée.
- Présenter un extrait de 5 à 15 minutes.
- Evaluation de la manière dont le projet est organisé et conduit ainsi que la qualité de la composition chorégraphique.
- 4 interprètes maximum.
- Une proposition technique légère est possible (son / lumière / scénographie), mais sans surcharger, les moyens techniques devant restés limités.
- Les personnes extérieures au Master sont les bienvenues dans le cadre de collaborations (c'est même conseillé).
- les étudiant.es participent comme interprète et ou regard extérieur aux projets de leurs camarades.

Méthode :
- Recherches personnelles en amont du travail sur plateau, discutées en cours de Dramaturgie, Positive Feedback et en cours de tutorat.
- Auto-réflexion et prise en compte des conseils des professeur.es tutorat (passage des enseignant.es référent.es durant le processus de recherche et durant les 2 semaines de création).
- Points production avec l'aide de réunions ponctuelles de production avec l'équipe pédagogique de la formation.

Acquis d'apprentissage :
- Savoir mener une expérimentation à plusieurs et guider un groupe avec différents acteur.ices (assistant, regard extérieur, dramaturge, interprètes...).
- Collaborer avec différentes personnalités, en priorité dans le cadre de sa promotion (écoute du groupe).
- Présenter une recherche personnelle avec des contraintes existantes.
- Savoir s'investir dans d'autres projets que le sien.

Evaluation :

- Présentation de la pièce au jury interne du master, ouverte à toute l'équipe pédagogique et aux personnes extérieures au master sur invitation.
- Le processus de création au cœur de l'évaluation, à savoir comment les étudiant.es jouent avec les contraintes et comment ils peuvent s'en nourrir, et rebondir ainsi que l'écriture chorégraphique

Langue d'enseignement : Français ou anglais

**UE 4.20.22 TECHNIQUES DE PRODUCTION 1**

Niveau de certification : 7 Quadrimestres : 1 + 2 Nombre de crédits : 4 Prérequis : -

Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.2011, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

**AA6 DPC. Théorie et pratique d'assistanat : arts de la scène**

2 crédits
Activité obligatoire
Professeure: Julie Bougard

Contenu :
Initiation à la méthodologie et à la pratique de l'assistanat de mise en scène : recherches artistiques, organisation du travail, dialogue et coordination avec les équipes, planning, gestion des répétitions, feuilles de services, la position d'observateur.ice, analyse de la composition chorégraphique et du mouvement, nécessaire à l'observation du plateau.

Méthode :
Cours magistral et atelier d'évaluation et de mise en perspective des expériences et apprentissages en cours.

Acquis d'apprentissage :
Capacité de se mettre au service du projet d'autrui avec ses qualités humaines, techniques et artistiques propres.

Évaluation :
- Evaluation orale/écrite au choix par le.a professeur.e titulaire et note de participation.

Langue d'enseignement : Français

**AA7 DPC. Théorie et pratique de la scénographie, décors et du costume (initiation lumière, son, scénographie)**
2 crédits
Activité obligatoire

**1. Son : Production chorégraphique**

Activité obligatoire

Contenu :
Approche de la dramaturgie sonore.
L'atelier intégre de nombreux moments d'écoute et de discussion sur la matière sonore et son utilisation comme élément autonome participant à la dramaturgie d'un projet scénique. Les techniques utilisées (prise de son, logiciel de montage / mixage / diffusion, répartition des haut-parleurs dans l'espace) seront exposées et étudiées pour permettre aux étudiant.es de comprendre par eux même les chemins empruntés par le.a créateur.ice sonore pour arriver aux résultats entendus.

Méthode : Le cours s'apparente à un échange autour de la présentation de matières, plutôt qu'un cours magistral au cours duquel les étudiant.e.s n'interviendraient pas. Il sera donc donné dans une grande salle, avec un dispositif d'écoute spécifique et déclinera des moments d'écoute, d'analyse, de discussion, de réflexion, d'écriture sur certains sujets (le silence, le bruit, la polyphonie des environnements sonores, l'utilisation des sons du réel etc.) de lectures, de visionnage et d'apprentissage d'éléments plus historiques liés à l'évolution des pratiques.

Le cours est également ouvert, en option, à des étudiant.es de Master 1 en scénographie à La Cambre afin de susciter des rencontres entre étudiant.es et d'encourager de futures collaborations.

Acquis d'apprentissage :
1/ Connaissance du vocabulaire nécessaire à la définition du son.
2/ Connaissance des outils techniques principaux du son (sources, micros, consoles ...).

3/ Capacité à concevoir l'écriture sonore d'un projet scénique.

Évaluation :
Chaque étudiant.e proposera une écriture sonore d'un projet scénique. Cette proposition sera présentée oralement et discutée avec le.a professeur.e.

Langue d'enseignement : Français

**2. Lumières : Production chorégraphique**

Activité obligatoire

Cette formation propose un développement de la maîtrise des outils artistiques et techniques de l'éclairage scénique afin de mieux pouvoir mettre en œuvre une écriture de la lumière scénique en lui donnant du sens.

Contenu :
À partir d'une recherche iconographique afin d'illustrer les intentions de l'éclairage, il s'agira de : - Comprendre et expérimenter les différents axes de lumière (latéral, face, contre, douche ...).

- Découvrir et manipuler les principales sources d'éclairage artificiel (PC, PAR, découpe, LED...).
- Apprendre à réaliser une conduite lumière.

Méthode :
- Echanges sur les grands principes et notions qui régissent l'éclairage d'un plateau
- Découverte et manipulation des outils propres à la lumière
- Mise en pratique dans un studio équipé : un exercice est réalisé en petit groupe ;il s'agit de construire un court récit au moyen de la lumière.
- Une restitution des exercices est présentée et partagée avec un petit groupe extérieur et donne lieu à un travail de feedback et d'échanges.

Le cours est également ouvert, en option, à des étudiant.es de Master 1 en scénographie à La Cambre afin de susciter des rencontres entre étudiant.es et d'encourager de futures collaborations.

Acquis d'apprentissage :
- Apprivoiser le vocabulaire nécessaire à la définition de la lumière.
- Expérimenter les outils techniques principaux de l'éclairage scénique.
- Comprendre l'impact de la lumière sur nos perceptions sensorielles, temporelles.

Evaluation :
- Evaluation orale/écrite au choix par le.a professeur.e titulaire et note de participation.

Langue d'apprentissage : Français

**3. Scénographie : Production chorégraphique**

Activité obligatoire

Contenu :
Le cours propose un exercice autour de la scénographie vivante avec un *cross over* entre les costumes, les accessoires et le décor.
Pour l'éclairage et les effets scéniques, l'idée est de se servir de la poésie de l'espace ou de techniques basiques.

Méthode :
- Au niveau pratique, des références en lien avec le thème de l'exercice seront envoyées en amont des trois jours de séminaire. Il s'agira d'un petit guide, avec des liens, essais, images etc..Ces références permettront d'anticiper les attentes des étudiant.es et de mieux les préparer à la pratique.
- Les étudiant.es seront aussi sollicités avant le cours afin de collectionner les matériaux/outils nécessaires à l'installation, et de communiquer ces besoins aux personnes responsables de la technique.
- Un showing sera organisé le dernier jour du workshop. Chaque étudiant.e peut inviter des personnes.

Le cours est également ouvert, en option, à des étudiant.es de Master 1 en scénographie à La Cambre afin de susciter des rencontres entre étudiant.es et d'encourager de futures collaborations.

Acquis d'apprentissage :
- Traduire une pensée de manière spatiale.
- Définir un espace imaginé pour soi-même et pouvoir le présenter aux autres.
- Utiliser tous les sens pour définir un lieu, un temps, une atmosphère, un visuel, mais aussi prêter attention aux matériaux sonore, tactile, olfactif.

- Penser en amont aux matériaux nécessaires pour évoquer l'image du paysage, et savoir le communiquer à la technique.

Evaluation :
- Présenter une scénographie en petits groupes d'étudiant·es, restitution.
- Évaluation collective et note de participation individuelle, échanges sur le processus de création.
- Ce workshop est pour les M1 Danse et M1 Scénographie

Langue d'enseignement : Français et Anglais

## UE 2.20.4 TRANSDISCIPLINARITÉ

Niveau de certification : 7 Quadrimestres : 1 Nombre de crédits : 10 Prérequis : -

Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.2011, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

Dans cette unité d'enseignement, l'étudiant·e choisit soit un Module transdisciplinaire, soit un Caso (Cours artistique de soutien à l'option), organisés à La Cambre au premier quadrimestre. Il peut également proposer d'autres activités d'apprentissage choisies parmi le programme offert par l'INSAS pour un total de 10 crédits, après validation par l'équipe pédagogique.

L'objectif de cette activité au programme est de donner à l'étudiant·e un cadre d'expérimentation, de pratique et de référence artistique en dehors de son cursus d'atelier principal. Il explore d'autres champs, convoque de nouvelles dynamiques d'expression en lien avec son propre projet personnel, qu'il nourrit à cette occasion au contact d'autres référents et d'autres réseaux d'intervenants.

**AA13.1 DPC. Caso (Cours artistique de soutien à l'option) ou Module transdisciplinaire ENSAV La Cambre - 1 cours au choix.**

10 crédits, 150 h
Activité obligatoire : 1 cours à choisir parmi les six.
Professeur.e : selon le cours choisi — Voir www.lacambre.be > cursus > cours artistiques communs de 2e cycle

Contenu :
Projet artistique réalisé dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire d'étudiant·es, en lien avec le projet artistique et professionnel de l'étudiant·e.

Cours proposés :
1. Arts numériques - réseaux
2. Espaces vidéos
3. Illustration
4. Livre
5. Performance et arts du corps
6. Peinture chinoise et qi gong
7. Module trandisciplinaire (selon offre de l'année en cours)

Méthode :
- Travail en atelier.

- Acquisition des connaissances techniques de base.
- Exploration du potentiel du médium comme moyen d'expression. - Lien (direct ou indirect) avec le projet de fin d'études.

Acquis d'apprentissage :
- Exploitation pertinente de la transdisciplinarité.
- Travail en équipe.
- Diversification des savoir-faire et des champs de création.

Évaluation :
- Evaluation continue par l'équipe pédagogique : 50%
- Evaluation par le jury artistique, en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement : Français

**1. Art en réseau**

Professeur.e : Valérie Cordy, valerie.cordy@lacambre.be

Contenu :
Au delà de la semaine atypique qui sera une immersion dans les questions liées à l'intelligence artificielle et le lancement d'un processus de recherche, voici le descriptif des deux cours qui fondent le CASO. Les autres cours se donneront tout au long du CASO sous forme d'ateliers pratiques et de conférences interactives.

COURS THÉORIQUE ET INTERACTIF
- Généalogie des objets techniques par Valérie Cordy : Par des recherches ciblées sur Internet, nous tracerons ensemble une possible généalogie du numérique au travers des siècles à partir d'indices, d'images, d'histoires vraies ou de fictions, d'inventions techniques, d'innovations, de grands personnages historiques, d'époques héroïques ou terribles. Nous aborderons les débuts de l'horlogerie et des machines à calculer mécaniques. Nous rencontrerons de grandes figures dont les destins extraordinaires ont nourri nos imaginaires ; par exemple Ada Lovelace, fille de Lord Byron, mathématicienne qui a posé les bases de la programmation informatique en écrivant le premier algorithme exécutable par une machine. Nous traverserons l'histoire des robots – en admirant les premiers automates et leur fonctionnement –, vibrerons devant les machines à vapeur qui ont permis l'émergence des premières machines autonomes. Avec Alan Turing, père de l'informatique, nous nous demanderons si les machines peuvent penser... Nous écouterons Robert Cailliau, co-inventeur belge du Web, affirmer (avec un petit sourire) durant l'une de ses dernières conférences, que les « // » qui suivent le « http : » ne servent à rien et sont donc purement esthétiques…

COURS PRATIQUE
- Apprentissage du langage Python par des exercices créatifs et littéraires, un atelier par An Mertens : une ligne de code est comme une action à effectuer dans une recette de cuisine. On prépare un ingrédient, on applique l'action et l'ingrédient est transformé. L'Oulipo, le collectif parisien réunit autour de Raymond Queneau dans les années 60, a exploré l'idée des recettes ou contraintes pour créer des littératures potentielles. Leur travail est une source d'inspiration pour écrire en utilisant du code. Pour ce cours en particulier, nous partirons également des éléments de la nature. A l'aide d'exemples concrets, les étudiant·es apprendront à générer de nouveaux textes transformés à partir de textes existants. Le travail se fera individuellement et en groupe, avec l'intention de créer une publication à la fin de l'atelier.

MÉTHODOLOGIE
Le rôle essentiel de l'enseignement des arts en réseau est de permettre l'autonomie de l'étudiant·e (se mettre en contact avec les communautés, poser les bonnes questions, se documenter seul.e, picorer des lignes de codes open source, apprendre à programmer par le dialogue, développer des concepts solides avant de les mettre en œuvre techniquement ; le numérique peut être chronophage mais il ne faut pas pour autant bouder l'expérimentation…).

L'art numérique a ceci de particulier qu'il est en relation avec toutes les autres disciplines artistiques et dans ce sens, transversal. Peu d'artistes l'envisagent comme l'essence même de leur art et donc l'interrogent au travers des outils qui le caractérisent : code, flux, réseau…
L'approche du CASO est d'interroger le médium, ses effets, ses techniques et technologies comme autant d'éléments indissociables les uns des autres. En parallèle de ces recherches, les étudiant·es seront amené.e.s méthodologiquement et techniquement par leurs professeur.e.s, à proposer un projet artistique original, une œuvre numérique (ou son prototype) qui sera présentée lors de l'évaluation finale.

Evaluation :
- Evaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50% (cette évaluation aura lieu en présence d'artistes et opérateurs numériques pour débattre des travaux présentés par les étudiant·es.) - évaluation par le jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement : Français

### 2. Espaces audio-vidéo

Professeur.es : Geoffroy De Volder, geoffroydevolder@gmail.com et Patrick Codenys, patrick.codenys@telenet.be

Contenu :
Le cours est ouvert à une dizaine d'étudiant·es de Master, toutes options confondues.
Il a pour objectif de développer les projets audio-visuels des participants au sein d'une cellule de recherches théoriques et pratiques. C'est un atelier d'explorations pointues, de perfectionnement et non un cours d'initiation.
Il s'adresse à des étudiant·es ayant déjà une expérience et une pratique de projets confrontant les rapports image/son, questionnant tant le medium que le corps et l'architecture, la mise en espace, la performance, l'installation et les technologies (high and low), avec une exigence technique, conceptuelle et de gestion tant spatiale qu'acoustique.
Les différents paramètres audio, lumineux et visuels seront auscultés et peaufinés dans les projets des participants tant dans leurs rapports à l'espace / mouvement / temps que dans la gestion pratique, et optimale de leur installation et de la manière dont ils sont donnés à voir, donnés à être expérimentés par le corps du spectateur.ice.
Une attention accrue et une pratique dynamique, ouverte sur le monde contemporain et ses crises en temps réel, ses préoccupations sociales, sociétales et politiques, et leurs répercussions en soi-même et dans nos interactions avec les autres, toucheront de près à la mise en demeure du présent par des images qui ambitionnent d'interroger l'exigence - pour l'atteindre - de ce que Michel Foucault intitulait "le courage de la vérité".

Méthode :
- Fonctionnant à la manière d'un atelier, le cours se veut un espace d'apprentissage, de découvertes, d'expérimentation et de « prise de risques », ouvert à l'inattendu dans lequel chaque étudiant·e engage un projet conséquent alliant sens, fond et forme. Il s'agit d'atteindre une symbiose entre le medium et l'artiste par un travail expérimental propre aux laboratoires de recherche.
- Seront travaillés, individuellement et collectivement, la substance, le contenu, la conceptualisation, la présentation et la mise en œuvre des projets, générant ainsi des espaces physiques, mentaux voire technologiques confrontant en temps réel du *perceptible* neuf grâce à un accrochage conséquent où puisse pénétrer le souffle de l'essentiel, du prioritaire et de l'urgence en actes.
- Chaque année, un ou plusieurs artistes invités participent aux travaux de l'atelier, échangeant ses/leurs impressions autour des créations des étudiant·es afin d'aider au perfectionnement individuel

de leurs propositions plastiques.
- Le cours se conclut par une mise en espace collective des travaux réalisés.

Acquis d'apprentissage :
- Mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- S'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- Faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- Exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- Poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- Communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- Travailler en équipe.

Evaluation :
- Evaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50% (Évaluation continue selon des critères définis en concertation avec les étudiant·es.) - évaluation par le jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement : Français

**3. Illustration**

Professeur.e : Pascal Lemaitre, pascal.lemaitre@lacambre.be Contenu :

L'illustration doit être comprise comme la réalisation d'une œuvre plastique intégrant ou se référant à un texte, que celui-ci soit manifeste ou latent, et à laquelle tout moyen d'expression utilisant un support plan peut concourir. Les qualités spécifiques de l'illustration résident dans l'approfondissement des relations entre composante plastique et composante textuelle.

Méthode :
- Le cours, essentiellement pratique, s'appuie sur la diversité des moyens d'expression et techniques antérieurement acquis par les étudiant·es ;
- Un.e écrivain.e, un.e auteur.ice visuel, un typographe, un éditeur.rice et un.e comédien.ne accompagnent les étudiant·es dans le développement de leur projet personnel ;
- Analyse du texte au niveau du style et du sens + contexte ;
- Etude comparative ;
- Lecture orale pour compréhension et rythme ;
- Transposition corporelle pour interprétation et dessin au niveau contenu et geste ;
- Transposition typographique et mise en page ;
- Travail de rythme visuel via synopsis dessiné ;
- Recherche graphique ;
- Amélioration du dessin au niveau de la forme et du trait ;
- Travail de mise en couleur ;
- Choix du support et media : livre, accrochage, projection avec voix, etc ;
- Présentation en groupe et présentation au monde professionnel.

Acquis d'apprentissage :
- Mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- S'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- Faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- Exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- Poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;

- Communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- Travailler en équipe.

Evaluation :
- Evaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50% - évaluation par le jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langues d'enseignement : Français et anglais

**4. Livre**

Professeur.e : Alexia de Visscher, alexia.devisscher@lacambre.be

Contenu :
Ce cours vise à interroger la question du livre dans le cadre d'une pratique artistique en école d'art et à venir la confronter au champ de l'art en général et en rapport avec les mutations contemporaines liée à la chaine du livre.
- Interrogation du medium du livre à travers l'élaboration d'un livre en lien avec la pratique d'atelier ;
- Apprentissage des différentes méthodes d'inscription et de structuration de contenu en lien avec l'objet, et développement d'une réflexion sur le rapport contenu/forme ;
- Réalisation et production d'une édition ;
- Multiplication, diffusion et présentation publique de l'objet en fin de cours.

Méthode :
- Initiation aux différentes techniques de réalisation d'un livre (reliure, impression...) ; - Initiation à la théorie du livre et du montage ;
- Initiation à l'histoire du livre d'artiste.

Acquis d'apprentissage :

- Mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- S'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- Faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- Exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- Poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- Communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- Travailler en équipe.

Evaluation :
- Evaluation continue par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50% - Evaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement : Français

**5. Performance et arts du corps**

Professeur.e : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :
Ce cours approche l'individu comme matériau de l'œuvre et le corps performant. L'atelier s'adresse à tout étudiant·e désireux de développer des stratégies performatives dans sa pratique artistique, qu'elles soient « live », destinées à trouver une transcription visuelle, sonore, spatiale, ou encore liées au processus de la création. Une série d'intervenants sont présents, porteur.euse d'esthétiques de la

performance diverses, voire opposées. La question de la performance est envisagée successivement comme réponse au contexte social et politique, expérimentation du corps comme véhicule de sens, écriture à montrer, transformation en actes du vocabulaire de l'internet, rencontres avec des matériaux physiques, etc.

Méthode :
- Six semaines de pratique expérimentale, ponctuées par deux ou trois rencontres plus théoriques ouvrant sur d'autres possibles, se clôturent par un moment de présentation publique, à la Cambre – ou dans l'espace public avoisinant.
- En janvier, l'évaluation prend la forme d'un atelier sur la production des traces des performances créées durant le cours.
- Durant les Journées Portes ouvertes de la Cambre, une autre confrontation avec un public « non choisi » peut avoir lieu, dans la mesure où cela est compatible avec le travail de l'étudiant·e au sein de l'option dont il est issu.
- Hors les murs de la Cambre, d'autres possibilités sont ouvertes au deuxième quadrimestre, là aussi en fonction de la compatibilité avec le travail dans l'option –aux Halles, au Kaaitheater, au BRASS...
L'approfondissement théorique et historique se fait dans le cadre du cours « Histoire et actualité des arts de la scène », donné par Antoine Pickels au deuxième quadrimestre.

Acquis d'apprentissage :
- Mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- S'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- Faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- Exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- Poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- Communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- Travailler en équipe.

Evaluation :
- Evaluation continue par l'équipe pédagogique pendant le 1er quadrimestre : 50%

- Evaluation par un jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement : Français

**6. Peinture chinoise et Qi Gong**

Professeur.e : Solange Thiry - solange.thiry@lacambre.be

Contenu :

Articulation autour de 5 axes.
1/ Axe corporel et mental par la pratique du Qi Gong
Cet entraînement vise à :
=contrôler la respiration dans le but de favoriser la détente et une régulation générale et harmonieuse de l'énergie vitale présente dans le corps ;
=optimiser la coordination, la flexibilité et la fluidité des mouvements ;
=préparer au travail artistique, physique et intellectuel.
2/ Axe expérimentation-découverte de la peinture chinoise
Apprentissage de techniques de peinture visant à obtenir différentes textures et effets de matière par :
=l'adjonction de divers liquides à l'encre ;
=différentes techniques de maniement du pinceau ;
=l'utilisation d'une large gamme de papiers.

Le but est d'amener l'étudiant·e à expérimenter et à explorer les aspects et les nuances de matière ainsi qu'à développer une conscience aigüe du point, du trait et de formes abstraites.
3/Axe technique
=Introduction à l'histoire de la peinture, de la calligraphie et de l'estampe chinoises à travers une ou plusieurs conférences données par Zhang WenHaï, et par Alain Van Der Hofstadt. L'objectif poursuivi est de présenter les origines et les subtilités de ces disciplines et d'en faire découvrir le large éventail de formes traditionnelles
Par ailleurs les étudiant·es apprennent à maroufler sur le papier de riz et autres matériaux leurs productions par une technique simple et ancestrale.
4/ Axe performatif
Cette pratique est censée faire le lien entre le trait, l'organisation de l'espace, le geste et la sensibilité individuelle.
Le corps et la pensée sont activés par la respiration. Cet état induira ensuite un mouvement continu fait d'oscillations rythmiques, une force et une vivacité du geste ainsi qu'une liberté d'expression permettant l'émergence de l'aléatoire, et ce, au moyen d'outils variés (pinceau, brosse, bâton, plume etc.).
5/ Axe de recherches personnelles en lien avec l'atelier principal
Les étapes antérieures constituent une préparation. Elles permettront à l'étudiant·e d'accéder à un mode de création personnel, fondé sur la concentration mentale et une conscience accrue de ses ressentis.
=Développement d'un projet personnel
Les étudiant·es devront participer à toutes les étapes et réaliser les exercices techniques. Ensuite iels devront proposer et développer un thème personnel en lien avec l'atelier principal.

Monsieur Zhang WenHaï sera l'invité principal pour l'enseignement de la peinture.
Monsieur Alain van Der Hofstatd viendra pour une conférence
Nous travaillerons dans 2 espaces séparés, l'un dédié au Qi Gong et l'autre à la peinture.

Évaluation :
L'évaluation continue, tout au long du CASO, s'effectuerait, de manière collégiale par Zhang WenHai et moi-même. Elle porterait sur une présence régulière aux activités, dans le but d'acquérir une aisance technique, corporelle et artistique. Un investissement personnel important et une interaction active avec l'artiste sont censés se traduire par une production exploratoire riche, variée et conséquente. Un invité pourrait participer à l'évaluation finale.
Les travaux pourraient faire l'objet d'une exposition.

**7. Module transdisciplinaire**

Contenu :
Le module propose une formation artistique dans un champ exploratoire pour l'étudiant·e. Le module est organisé selon l'un des quatre dispositifs suivants :

Méthode :
- Atelier pratique organisé sur une période de 7 semaines consécutives, le jeudi après-midi et/ou le vendredi toute la journée.
- Développement d'un projet singulier à partir d'un énoncé imposé, d'un contexte de recherche et de laboratoire commun.
- Finalisation et présentation publique du projet.

Acquis d'apprentissage :
- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de sa discipline et, plus généralement, de la création artistique et du design ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;

- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe ;

Evaluation :
- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50% - évaluation par un jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement : - français

**UE 4.20.23 COURS SPÉCIFIQUES 1**

Niveau de certification : 7 Quadrimestre : 1 + 2 Nombre de crédits : 8 Prérequis : -

Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.2011, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

**ARTC-B460 Esthétique : Danse**

4 crédits
Activité obligatoire

Contenu :
Dans ce cours, la danse du XX siècle sera abordée à travers des questions transversales qui créent un dialogue entre le passé et le présent. Simultanément, chaque œuvre, pratique ou mouvement étudié sera interrogé dans une double perspective : contextuelle et génétique. L'angle contextuel vise à comprendre les différentes esthétiques en dialogue avec l'époque historique, politique, culturelle, sociale et économique dans laquelle elles ont été créées. La perspective génétique,
pour sa part, intègre à l'approche contextuelle l'étude des processus de création.
L'approche historique sera complétée par l'analyse des pratiques chorégraphiques actuelles qui, en soulevant de nouvelles questions esthétiques, contextuelles et génétiques, s'inscrivent dans la généalogie chorégraphique développée au XXe siècle.

Méthode :
Combinaison d' introductions théoriques avec des pratiques de réflexion collective.
Des textes d'artistes, spectacles filmés et spectacles programmés dans la saison seront la matière première à partir de laquelle ce cours sera construit et développé.

Acquis d'apprentissage :
- Identifier les grandes lignes de l'histoire de la danse du XXe et XXIe siècle et les situer dans leur contexte.
- Identifier les origines et l'évolution des questions esthétiques et génétiques qui se posent aujourd'hui dans les arts vivants.
- Se familiariser avec les différentes théories du corps qui ont marqué les pratiques chorégraphiques du XXe et XXIe siècle.
- Explorer les principes d'analyse de la danse et développer ces principes à travers l'analyse de différents spectacles vus.
- Se doter d'outils pour intégrer les connaissances acquises pendant le cours dans sa pratique en tant que créateur.ice chorégraphique.

Évaluation :
- Travail écrit : analyse d'une pièce vue dans le cadre du cours : 50%

- Exposé à partir d'un sujet proposé au cours : 50%.

Langue d'enseignement :  Français

**ARTC-B406. Dramaturgie : danse et chorégraphie**

4 crédits
Activité obligatoire

Contenu :
Le cours de dramaturgie MA1 sera divisé en deux parties qui dialoguent entre elles. La première partie
explore l'histoire et l'état actuel de la pratique dramaturgique. Après un survol de l'évolution des stratégies de création au XX siècle, est introduite la notion de dramaturgie dans ce contexte et sa compréhension comme une pratique contextuelle, processuelle et relationnelle.
Nous explorerons également le vaste terrain de jeu de la dramaturgie en soulevant des questions telles que le rapport entre l'intime et le politique, la question de l'auteur.e et de la propriété de l'œuvre, la place de la collaboration ou le rapport au spectateur.trice, parmi d'autres.
La seconde partie consistera à mettre en jeu la "pensée dramaturgique" sur la base de projets développés par les étudiant·es dans le cadre des Cartes Blanches. À travers des exercices pratiques et discussions, les étudiant·es seront invités à avoir une réflexion profonde et structurée sur leur propre pratique.

Méthode :
Les sessions comprendront des exercices pratiques, des discussions et des lectures collectives d'articles de référence de dramaturges et chercheur.e.s .
Les étudiant·es seront invité·es à observer, questionner, partager, et adopter une position critique face à leurs propres processus de création.

Acquis d'apprentissage :
- Acquérir une connaissance large des tendances dramaturgiques actuelles.
- Questionner et déjouer les frontières entre théorie et pratique en favorisant un espace où les pratiques soient accompagnées par la réflexion et la mobilisation conceptuelle, et vice-versa.
- Développer une réflexion sur le processus de création lui-même, ses étapes, ses différentes formes d'organisation et les enjeux méthodologiques qu'il entraîne.
- Avoir un regard critique sur sa propre pratique.

Évaluation :
Exposé oral contenant une réflexion structurée et approfondie sur leur propre processus de recherche dans le cadre des « cartes blanches ».

Langue d'enseignement :
- Français

**UE 5.20.23 PRATIQUE PROFESSIONNELLE**
Niveau de certification : 7 Quadrimestres : 2 Nombre de crédits : 5 Prérequis : -
Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.2011, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

**P003.D0346 Stage interne (externe + interne)**

Activité obligatoire

Contenu :
l'étudiant·e s'engage activement au sein d'un stage externe de son choix, d'une durée de 2 à 8 semaines à partir de mai et durant la période d'été.
Le stage externe vise à mettre à l'épreuve et à renforcer les acquis à la fois créatifs, techniques et méthodologiques au sein d'une structure professionnelle.
Le choix du stage doit s'articuler pleinement avec les attentes du programme et confirmer l'ambition professionnelle et créative de l'étudiant·e.

Méthode :
Choix et durée du stage validés par l'équipe pédagogique.
Expérimentation personnelle, encadrée par des professionnels spécialisés, de sa capacité à mettre au service de projets chorégraphiques ses qualités techniques et artistiques propres.

Acquis d'apprentissage:

- Rencontrer les liens et les perspectives d'insertion dans le monde professionnel ;
- Renforcer ses compétences et préciser ses ambitions professionnelles.
- Savoir s'adapter à des projets artistique et structures professionnelles
- Assurer une fonction d'assistanat en chorégraphie, production ou médiation en danse

Évaluation :
- Validation du stage par le Maître de stage ;
- Évaluation du rapport de stage par le.a professeur.e responsable du stage.

Langue d'enseignement : - Français ou anglais

**UE 7.24 COURS GÉNÉRAUX 1**

Niveau de certification : 7 Nombre de crédits : 2  Quadrimestre : 2 Prérequis : -

Corequis : UE 1.20.5-9, UE 1.20.10, UE 1.2011, UE 1.20.12, UE 1.20.13, UE 4.20.22, UE 2.20.4, UE 4.20.23, UE 5.20.23, UE 7.24-25

**AA9 DPC. Histoire et analyse des arts : musique (CRB)**
Activité obligatoire

Contenu :
Les thèmes abordés explorent la musique comme champ compositionnel selon différents axes : variété des formes musicales, courants esthétiques, paramètres d'analyse, types de formations instrumentales, langages sonores, collaborations pluridisciplinaires, etc.
Différents modes de composition sont étudiés, dont certains en regard direct avec des œuvres ou exemples de collaborations entre musiciens chorégraphes :

Méthode :
Cours sous forme d'exposés, analyses d'œuvres, travaux de groupe :
- Temps d'écoute : avec consigne, approche corporelle et intellectuelle, qualité de l'écoute travaillée.
- Exposés théoriques : se familiariser avec des procédés de composition, des formes, des structures, des conceptions du son et de l'écriture musicale, des approches de l'improvisation. Convoquent considérations d'ordre technique (syntaxe musicale), poétique (perception), historique (courants artistiques), et des documents visuels et sonores analysés et commentés (vidéo, partitions, scores, extraits audio) ainsi que des textes théoriques.
- Temps de réflexion collective autour de thèmes définis pour leur pertinence dans une idée de

transversalité : questions identifiées et formulées au préalable ou librement, point de départ d'une réappropriation des savoirs acquis dans le champ sonore vers la construction d'une pensée chorégraphique.

Acquis d'apprentissage :
- Être sensible aux différents modes et procédés de composition en usage dans la musique afin de nourrir leur pensée chorégraphique en construction.
- Développer sa capacité d'analyse et de perception : travailler son rapport à la musique de danse :
Comment envisage-t-on son choix dans l'élaboration d'une chorégraphie ?
Quels sont les critères sur lesquels s'appuyer pour ce faire ?
Quelle position occupe-t-elle par rapport à la danse ?
- Avoir des bases d'une histoire transversale et non exhaustive des liens entre danse et musique.

Évaluation :
- Travail écrit à rendre en fin de quadrimestre
- Utilisation des concepts abordés dans le champ musical durant le cours, en les appliquant au domaine chorégraphique. Implique une recherche, de se documenter et appliquer un regard subjectif.

Langue d'enseignement : Français

**UE 7.25 COURS GÉNÉRAUX 2**

Niveau de certification : 7
Nombre de crédits : 2
Quadrimestres : 1 + 2
Cours optionnel, à choisir parmi les suivants:

**AA.TTC.B2.160 Histoire des arts : cinéma (Insas)**

Quadrimestre : 2
Activité optionnelle
Professeur : (30h) Patrick Leboutte, patrick.leboutte@insas.be

Résumé:
Introduction générale à l'histoire du cinéma. Aperçu chronologique des principales tendances et écoles esthétiques, mais aussi des mouvements et des enjeux (artistiques, culturels, économiques, politiques) qui firent un siècle de cinéma et présidèrent à l'élaboration des films. Après avoir analysé en particulier les mécanismes qui érigèrent pour longtemps le cinéma hollywoodien en modèle de référence souvent qualifié de « cinéma classique », le cours s'intéressera au parcours de ces quelques pionniers (Flaherty, Rouch, Renoir, Rossellini, Marker) qui s'employèrent à en contester les principes au nom d'une conception plus documentaire du geste filmique.
L'objectif du séminaire consiste à doter les étudiant·es d'un répertoire commun de références filmiques et intellectuelles. Le visionnage est en effet l'occasion d'entrer en relation avec l'histoire du septième art et avec l'histoire des idées sur le cinéma. Une telle approche permet de découvrir à la fois les différentes manières de filmer (approches théoriques et pratiques) ainsi que les diverses significations de cet acte (approches éthiques ou morales).

Méthode :
Cours de base et de mise à niveau : ce séminaire vise à doter les étudiant·es d'un socle commun de références. Immersion dans l'histoire du cinéma comme dans l'histoire des idées, réflexion sur la spécificité du geste cinématographique (ce que filmer veut dire), accent porté sur la responsabilité

éthique de l’artiste - le cours entend donner aux étudiant·es le goût de la pensée et les moyens de prolonger la réflexion par eux-mêmes.

Acquis d’apprentissage :
Culture générale et vue d’ensemble de l’histoire du cinéma. Capacité à situer un film dans son contexte (genre, école esthétique, filiation, environnement culturel, relation avec l’histoire des idées). Esprit critique et rigueur d’analyse.

Evaluation :
- Evaluation écrite ou orale, 100% choix du professeur titulaire.

Langue d’enseignement : Français

**AA.TTC.B2.160 Arts plastiques (Insas)**

Quadrimestre : 2
Activité optionnelle
Professeure : (30h) Sofie Kokaj, sofie.kokaj@insas.be

Contenu :

Étude de l’œuvre de 10 artistes trans-disciplinaires à partir d'une documentation filmée. En rendre compte sous forme de "conférence" jouée, dansée, "performée", en duo.

Travail à partir de matériaux filmés d'artistes contemporains de la peinture, de la performance, du cinéma expérimental ou de la danse : Marina Abramoviç, Chantal Akerman, Jean-Michel Basquiat, Pina Bausch, Louise Bourgeois, Anne Teresa De Keersmaeker, Cindy Sherman, Keith Harring, Steve Paxton, Joaquin Phoenix.

La partie théorique concerne surtout la prise de connaissance sommaire ou plus développée de chaque artiste, et de l'inscription de son œuvre dans une époque et un lieu.
Ensuite, les étudiant·es se lanceront dans une proposition de plateau, toujours dans la vue d'une rencontre des étudiant·es avec un.e artiste, une oeuvre des étudiant·es entre elles/eux, de l'analyse au jour le jour, de la production de signes au plateau, et de leur assemblage / composition vivante et lisible pour des spectateurs potentiels (les spectateurs/analystes étant bien sûr, pour commencer les étudiant·es elles/eux-mêmes).

Méthode :
Travailler sur un projet de mise en plateau à partir d’une œuvre déjà existante.

Acquis d’apprentissage :
- Connaissances historiques et contextuelles d’artistes contemporains interdisciplinaires, savoir inscrire une œuvre dans son époque et son lieu.
- Proposer une présentation didactique vivante, avec un processus de création fonctionnant comme dialogue entre l'étudiant·e et l'œuvre. Lier histoire et performance vivante.

Evaluation :
- Evaluation écrite ou orale, 100% choix du professeur titulaire.

- **Pratique Scénique & Littérature Dramatique Contemporaine**
Quadrimestre : 2
Activité optionnelle
Professeur: (30h) Stéphane Olivier - stephane.olivier@insas.be

Description :
À quoi ça sert de faire l'histoire (morte) d'un art vivant ? Quelques pistes de réflexion.
- Quelles traces laisse le non-dit d'un texte dramatique ?
- Y a-t-il autre chose que « Mon » histoire, mon vécu, mon anamnèse ?
- Construire son histoire de spectateur·ice, laisser sa propre trace.
- Question de goût.

Éventuellement (avec l'accord des étudiant·e·s) :
- Tentative d'exploration d'une petite histoire de la provocation à travers l'histoire du stand-up. Peut-on regarder une trace d'hier en dehors du contexte d'aujourd'hui ? Temporalité de notre perception.
Question de moral ou d'éthique ?

Evaluation :
- Evaluation écrite ou orale, 100% choix du professeur titulaire.

**G020.D0173 Philosophie : Esthétique (La Cambre)**
Activité optionnelle
Quadrimestre: 2
Professeur : Éric Van Essche

Contenu :
Le cours d'Esthétique est entendu comme une approche philosophique de l'art et – plus généralement – comme la présentation critique des différentes théories de l'art de l'Antiquité à nos jours. Il s'articule autour de deux axes complémentaires et modulables : chronologique (ruptures et continuité dans la pensée esthétique) et thématique (les principaux enjeux esthétiques : le Beau, le Goût, l'Art, etc.).
Il replace le débat esthétique sur les grands enjeux artistiques dans l'histoire de la pensée occidentale, en abordant les questions utiles à la formation de l'étudiant·e.

Méthode :
- Cours ex-cathedra.
- Lecture de textes et analyses d'images.

Acquis d'apprentissage :
- Développer la capacité à utiliser des concepts philosophiques pour élaborer une pensée critique personnelle.
- Apprendre à argumenter, à l'aide d'exemples, un point de vue sur le rôle de la démarche artistique dans une société donnée.
- Favoriser l'émergence d'une culture du débat.

Évaluation :
- Evaluation écrite en fin de quadrimestre.

Langue d'enseignement : - Français.

**G121.D0755 Sciences humaines et sociales : Anthropologie de l'art (La Cambre)**
Activité optionnelle
Quadrimestre 2
Professeure : Stéphanie Mahieu

Contenu :
Le cours vise à présenter les questions qui animent l'anthropologie, un accent particulier étant mis sur ses rapports avec l'art. Après une introduction succincte à l'histoire de la discipline anthropologique, le cours présentera ses rapports avec l'histoire de l'art et la création artistique contemporaine, mais

également avec la mode, le design, et abordera de manière plus générale le « tournant ethnographique » (l'expression est de Hal Foster) dans l'art contemporain, à la lumière des questionnements actuels sur les questions de genre, « d'appropriation culturelle» et de postcolonialité.

Méthode :
Le déroulé du cours est de type thématique, avec lecture critique de textes (et participation active des étudiant·es sous forme de séances de séminaires-débat), illustration de chaque thématique par une œuvre d'art contemporaine, visionnage de vidéos, visites urbaines et visites d'institutions culturelles

Acquis d'apprentissage :
- Avoir une vision pertinente de la discipline anthropologique, de ses enjeux contemporains et de ses méthodes, en mettant l'accent sur les liens avec les différentes disciplines enseignées à La Cambre.
- Situer l'anthropologie et les questions d'études postcoloniales dans les questions d'histoire et d'actualité de l'art en général.

Évaluation :
- Type d'évaluation : présentation orale en cours + examen écrit à l'issue du 2e quadrimestre et, en cas de seconde session, à l'issue du 3e quadrimestre.

Langue d'enseignement : Français ou anglais

**UE 7.26 COURS GÉNÉRAUX 3 (Bloc 2)**

Niveau de certification : 7 Nombre de crédits : 2 Quadrimestre : 1 + 2 Prérequis : -

**Performance & Espace Public (Insas)**
Quadrimestre: 2
Activité optionnelle
Professeure: (45h) Anne Thuot

Résumé:

Méthode :

Acquis d'apprentissage :

Evaluation :
- Evaluation continue, 100% choix du professeur titulaire.

Langue d'enseignement : Français

**Histoire des arts : cinéma (Insas)**

Quadrimestre : 2
Activité optionnelle
Professeur : (30h) Patrick Leboutte, patrick.leboutte@insas.be

Résumé:
Introduction générale à l'histoire du cinéma. Aperçu chronologique des principales tendances et écoles esthétiques, mais aussi des mouvements et des enjeux (artistiques, culturels, économiques, politiques) qui firent un siècle de cinéma et présidèrent à l'élaboration des films. Après avoir analysé en particulier les mécanismes qui érigèrent pour longtemps le cinéma hollywoodien en modèle de référence souvent qualifié de « cinéma classique », le cours s'intéressera au parcours de ces quelques pionniers (Flaherty, Rouch, Renoir, Rossellini, Marker) qui s'employèrent à en contester les principes au nom d'une conception plus documentaire du geste filmique.
L'objectif du séminaire consiste à doter les étudiant·es d'un répertoire commun de références filmiques et intellectuelles. Le visionnage est en effet l'occasion d'entrer en relation avec l'histoire du septième art et avec l'histoire des idées sur le cinéma. Une telle approche permet de découvrir à la fois les différentes manières de filmer (approches théoriques et pratiques) ainsi que les diverses significations de cet acte (approches éthiques ou morales).

Méthode :
Cours de base et de mise à niveau : ce séminaire vise à doter les étudiant·es d'un socle commun de références. Immersion dans l'histoire du cinéma comme dans l'histoire des idées, réflexion sur la spécificité du geste cinématographique (ce que filmer veut dire), accent porté sur la responsabilité éthique de l'artiste - le cours entend donner aux étudiant·es le goût de la pensée et les moyens de prolonger la réflexion par eux-mêmes.

Acquis d'apprentissage :
Culture générale et vue d'ensemble de l'histoire du cinéma. Capacité à situer un film dans son contexte (genre, école esthétique, filiation, environnement culturel, relation avec l'histoire des idées). Esprit critique et rigueur d'analyse.

Evaluation :
- Evaluation écrite ou orale, 100% choix du professeur titulaire.

Langue d'enseignement : Français

**G020.D0173 Philosophie : Esthétique (La Cambre)**
Activité optionnelle
Quadrimestre: 2
Professeure : Eric Van Essche

Contenu :
Le cours d'Esthétique est entendu comme une approche philosophique de l'art et – plus généralement – comme la présentation critique des différentes théories de l'art de l'Antiquité à nos jours. Il s'articule autour de deux axes complémentaires et modulables : chronologique (ruptures et continuité dans la pensée esthétique) et thématique (les principaux enjeux esthétiques : le Beau, le Goût, l'Art, etc.).
Il replace le débat esthétique sur les grands enjeux artistiques dans l'histoire de la pensée occidentale, en abordant les questions utiles à la formation de l'étudiant·e.

Méthode :
- Cours ex-cathedra.
- Lecture de textes et analyses d'images.

Acquis d'apprentissage :
- Développer la capacité à utiliser des concepts philosophiques pour élaborer une pensée critique personnelle.
- Apprendre à argumenter, à l'aide d'exemples, un point de vue sur le rôle de la démarche artistique dans une société donnée.
- Favoriser l'émergence d'une culture du débat.

Évaluation :
- Evaluation écrite en fin de quadrimestre.

Langue d'enseignement : - Français.

**G121.D0755 Sciences humaines et sociales : Anthropologie de l'art (La Cambre)**

Activité optionnelle
Quadrimestre: 2
Professeure : Stéphanie Mahieu

Contenu :
Le cours vise à présenter les questions qui animent l'anthropologie, un accent particulier étant mis sur ses rapports avec l'art. Après une introduction succincte à l'histoire de la discipline anthropologique, le cours présentera ses rapports avec l'histoire de l'art et la création artistique contemporaine, mais également avec la mode, le design, et abordera de manière plus générale le « tournant ethnographique » (l'expression est de Hal Foster) dans l'art contemporain, à la lumière des questionnements actuels sur les questions de genre, « d'appropriation culturelle» et de postcolonialité.

Méthode :
Le déroulé du cours est de type thématique, avec lecture critique de textes (et participation active des étudiant·es sous forme de séances de séminaires-débat), illustration de chaque thématique par une œuvre d'art contemporaine, visionnage de vidéos, visites urbaines et visites d'institutions culturelles

Acquis d'apprentissage :
- Avoir une vision pertinente de la discipline anthropologique, de ses enjeux contemporains et de ses méthodes, en mettant l'accent sur les liens avec les différentes disciplines enseignées à La Cambre.
- Situer l'anthropologie et les questions d'études postcoloniales dans les questions d'histoire et d'actualité de l'art en général.

Évaluation :
- Type d'évaluation : présentation orale en cours + examen écrit à l'issue du 2e quadrimestre et, en cas de seconde session, à l'issue du 3e quadrimestre.

Langue d'enseignement : Français ou anglais

**Bloc 2**

**UE 1.20.14-15 PRATIQUES CHORÉGRAPHIQUES 6 &7**

Niveau de certification : 7 Quadrimestres : 1 + 2 Nombre de crédits : 10 Prérequis : -

Corequis : -

**AA1 DPC – Danse et chorégraphie : Chorégraphie**

10 crédits
Activité obligatoire

*Pour contenu, méthode, acquis d'apprentissage et évaluation, se reporter à la description du UE 1.20.14-15.*

**UE 1.20.16 : FORMATION CORPORELLE 2**

Niveau de certification : 7 Quadrimestres : 1 + 2 Nombre de crédits : 3 Prérequis : -

Corequis : -

**AA2 DPC. Danse : Formation corporelle**

3 crédits
Activité obligatoire

*Pour contenu, méthode, acquis d'apprentissage et évaluation, se reporter à la description du UE 1.20.10.*

**UE 1.20.17-18 DANSE ET CHORÉGRAPHIE / ÉCRITURE 3 + 4**

Niveau de certification : 7 Quadrimestres : 1 + 2 Nombre de crédits : 4 Prérequis : -

Corequis : -

**AA1 DPC. Danse et Chorégraphie : écriture**

4 crédits
Activité obligatoire

*Pour contenu, méthode, acquis d'apprentissage et évaluation, se reporter à la description du UE 1.20.11-12.*

**UE 1.20.19 TRAVAIL ARTISTIQUE DE FIN D'ÉTUDE**

Niveau de certification : 7 Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 21
Prérequis : UE 1.20.13  Corequis : UE 1.20.20

**AA3 DPC Travail artistique de fin d'études**

21 crédits
Activité obligatoire

Contenu :
- Réalisation d'un ensemble cohérent de travaux qui s'inscrive dans la pratique contemporaine de l'art en général et du champ de la danse et des pratiques chorégraphiques en particulier ;

- Finalisation d'un projet artistique personnel singulier en relation avec les pratiques contemporaines de la danse ;
- Recherche personnelle et finalisation d'un projet en situation d'échange continu avec le(s) professeur(s) et en lien régulier avec des artistes et des personnalités issues du monde de l'art en général et des arts de la scène en particulier ;
- Développement et synthèse de l'inscription de la démarche de l'étudiant·e dans un devenir et des questions propres à l'actualité tout en précisant les filiations historiques et culturelles qui la fonde ;
- Etat des lieux, synthèse de l'analyse critique des formes et des sujets de la pièce produite et formulation des enjeux de celle-ci.

Méthode :
- L'atelier est le lieu privilégié de la recherche et de l'élaboration des projets ;
- La conception et la formulation du projet de l'étudiant·e trouve ses sources dans l'état des connaissances humaines disponibles et dans l'actualité la plus récente des arts et des arts de la scène contemporains ; - Le travail de l'étudiant·e est continu, il se développe dans une relation étroite avec le corps enseignant lors de rendez-vous individuels ou de groupe ;
- Le travail de l'étudiant·e et l'analyse de celui-ci sont réguliers ; le.a professeur.e responsable et les autres enseignants pratiquent l'analyse critique et questionnent les formes, les thèmes abordés et les relations aux contextes des travaux qui sont en chantier ;
- L'alternance d'un suivi individuel et de pratiques collectives est favorisé;
- La participation à des exercices collectifs de présentation des travaux est exigée ; l'étudiant·e apprend autant des lectures de ses travaux que de celles de ses collègues ;
- Conception, réalisation, direction et présentation d'une performance publique sous tous ses aspects.

Acquis d'apprentissage :
- Pouvoir concevoir une démarche artistique personnelle et originale qui est intelligible et en phase avec la création contemporaine ;
- Montrer un ensemble de réalisations (voire leurs traces, leur documentation) qui manifestent de qualités d'expérimentation et de cohérence ;
- Savoir utiliser ses acquis pour répondre le plus justement possible aux différents contextes de présentation d'une pièce inscrite dans le champ des arts de la scène (au-dedans ou au dehors des formats classiques) ;
- Être apte à commenter son travail artistique en conscience des spécificités et des langages des publics auxquels on souhaite s'adresser.

Évaluation :
- Evaluation continue par l'équipe pédagogique : 50%
- Evaluation par un jury artistique externe à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement : Français ou anglais

**UE 1.20.20 TRAVAIL ECRIT DE FIN D'ÉTUDE**

Niveau de certification : 7 Quadrimestres : 1 + 2 Nombre de crédits : 5 Prérequis : UE 1.20.13
Corequis : UE 1.20.19

**AA12 DPC Travail écrit de fin d'études**

5 crédits
Activité obligatoire

Contenu :
- Conceptualisation des enjeux de la démarche, sous forme d'une édition autonome, complémentaire

avec le travail artistique de fin d'études ;
- Travail d'écriture réflexive, ou d'objectivation de la démarche, ou de documentation mise en perspective dans son historicité et dans les pratiques contemporaines (s'intégrant ou non à l'édition).

Méthode :
- Rendez-vous individuels approfondis avec le.a professeur.e référent autour des questions des document, des sources, des archivages et iconographies du travail (problématique de la recherche), ainsi que sur les formes possibles d'éditions et de concrétisation ;
- Classement et organisation du matériel connexe à la démarche artistique (selon les cas : écrits théoriques, poétiques, fictionnels, dessins, photos etc., ou encore pratiques artistiques satellites) ; - Réalisation d'une édition, dont l'aspect formel singulier soutient, cristallise ou problématise le contenu

Acquis d'apprentissage :
- Connaître et énoncer son inscription dans le champ de l'art contemporain et son historicité, son iconographie, son corpus de sources ;
- Pouvoir investir de façon personnelle et pertinente l'édition, dans sa résolution formelle, comme dans son matériau d'écriture/image, non pas comme une illustration de la démarche mais plutôt comme une approche transversale.

Évaluation :
- Evaluation continue par le.a professeur.e responsable du cours : 50%
- Dossier (format libre) à remettre et évalué par le jury artistique externe à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement : - Français

**UE 4.20.24 COURS SPÉCIFIQUES 2**

Niveau de certification : 7 Quadrimestres : 1 Nombre de crédits : 4 Prérequis : -

Corequis : -

**AA16 DPC Production : production artistique appliquée à la danse**

4 crédits
Activité obligatoire

Contenu :
Étude des cadres de la production dans le champ des arts de la scène (paysage institutionnel, mécanismes budgétaires et de subventionnement, éléments de la rédaction d'un dossier de production). Approche des principes et des outils de base de la comptabilité : budgets prévisionnels, plan de trésorerie, suivi des dépenses, bilan.
Approche du paysage institutionnel et des outils nécessaires à la communication d'un projet.
Etat des lieux sur les législations concernant les droits sociaux des artistes, les droits d'auteur.ice et les différents acteur.icess qui les encadrent.

Méthode :
Cours magistral et approche, à travers un cycle de rencontres-débats avec des professionnel.les, de différentes pratiques de la production et du rôle de producteur.ice.

Acquis d'apprentissage :
- Acquisition des notions et outils de base nécessaires à la production d'un projet dans les arts de la scène.
- Acquisition des notions et outils nécessaires à la diffusion d'un projet.
- Connaissance des dispositifs d'aides publiques existant en production, y compris le Tax Shelter.
- Capacité à faire valoir ses droits sociaux
- Capacité à faire valoir ses droits d'auteur.ices

Évaluation :
- Travail écrit et/ou présentation orale et note de participation.

Langue d'enseignement : Français ou anglais

**UE 4.20.25 COURS SPÉCIFIQUES 3**

**ARTC-B406 Dramaturgie : danse et chorégraphie**

2 crédits
Activité obligatoire

Contenu :
Le cours de dramaturgie en MA2 sera une continuation du cours de l'année précédente. Après une révision des éléments vus en MA1, le cours sera divisé en deux parties. Dans la première partie, la question des méthodes de travail dans la pratique chorégraphique, la question de la recherche et de ses multiples formes seront centrales. La deuxième partie consistera en un accompagnement dramaturgique des propositions artistiques de fin d'étude des étudiant.e.es (TAFE).

Méthode :
Cours participatif qui stimule la réflexion et le débat collectifs. Les réflexions conceptuelles et les expériences artistiques personnelles seront en dialogue permanent. Des tutorats individuels seront organisés, axés sur les recherches de chacun.e des étudiant.e.s.
Acquis d'apprentissage :
- Se familiariser avec les différentes approches de la recherche en danse.
- Créer et développer une "boîte à outils" (à la fois conceptuelle et réflexive) propre à chaque processus de création.

Évaluation :
Exposé oral portant sur une question liée à leur projet artistique (TAFE) à partir des consignes données pendant le cours.

Langue d'enseignement : Français

**UE 4.20.26 TECHNIQUES DE PRODUCTION 2**

Niveau de certification : 7 Quadrimestres : 1 Nombre de crédits : 9 Prérequis : UE 4.20.22 Corequis : -

**AA6-DPC Création et techniques scéniques : lumière**

3 crédits

Activité obligatoire

Professeur : (45h) Laurence HALLOY, laurence.halloy@insas.beContenu :

- Au travers de cette formation, nous affûterons le regard de chaque créateur.ice sur les différentes intentions de lumière en s'appuyant sur une iconographie large et variée, entre peinture, photographie mais aussi architecture et bien sûr visionnage de pièces scéniques emblématiques.
- A partir de là, chaque étudiant.e·e aura la possibilité de faire une recherche d'écriture de lumière sur le projet de son choix. Il.elle réalisera ensuite au plateau l'implantation nécessaire à la bonne restitution de sa proposition, tout en construisant un développement dans le temps afin d'exprimer un mouvement de lumière.

Méthode :
- Ecriture et présentation d'une intention lumière. - Dessiner une implantation lumière.
- Restitution de la conduite lumière.
- Analyse collective de la proposition.

Acquis d'apprentissage :
- Au travers de cet exercice pratique il s'agit surtout d'apprendre à communiquer avec les différent·es créateur.ices artistiques d'un projet.

- Développer une dramaturgie de la lumière.
- Penser l'évolution d'un récit et l'organisation d'un discours par la lumière.

- Réaliser l'écriture scénique d'un projet d'éclairage

Evaluation :
- Evaluation orale/écrite au choix par le.a professeur.e titulaire et note de participation.

Contenu :
Comme inspiration ou fil rouge, le cours propose d'imaginer un paysage. Il peut s'agir d'un paysage au sens propre ou abstrait. Le paysage une fois créé, l'étudiant.e est invité à l'activer. La présence d'un corps dans l'espace peut être performante ou plutôt fonctionnelle.
Concernant la technique, nous explorerons le domaine de la tapisserie et des arts dits classiques (l'art textile, peinture etc..). L'idée est de prêter attention à l'ensemble des techniques, des matériaux... Il sera aussi important d'accorder les costumes et la scénographie. Les costumes peuvent être portés mais aussi servir d'objets scéniques.
Pour imaginer un lieu ou un emplacement, les étudiant.es seront invités à ne pas se limiter à l'espace clos du théâtre ou à un quelconque *timing* calibré.
L'exercice consistera aussi à regarder les installations des autres.

Langue d'enseignement : Français

**AA7-DPC Création et techniques scéniques : scénographie, décor et costumes**

3 crédits

Activité obligatoire

Professeur : (30h) Sofie DURNEZ, sofiedurnez@hotmail.com

Pendant les 5 jours de ce workshop le focus est mis sur le développement de la scénographie des projets TAFE des étudiant.es.

Les étudiant.es du M2 seront sollicités avant le cours pour communiquer la direction de leur projet en présence des M2 scénographie de La Cambre, pour ainsi éventuellement trouver un partenaire dans la recherche et production de leurs scénographies.

Une évaluation/ un showing interne sera organisé le dernier jour du workshop,  chaque étudiant peut aussi inviter des personnes.

Acquis d'apprentissage :
- Traduire une pensée de manière spatiale.
- Définir un espace imaginé pour soi-même et pouvoir le présenter aux autres.
- Utiliser tous les sens pour définir un lieu, un temps, une atmosphère, un visuel, mais aussi prêter attention aux matériaux sonores, tactiles, olfactifs.
- Penser en amont aux matériaux nécessaires pour évoquer l'image du paysage, et savoir le communiquer à la technique.

Evaluation :
- Présentation d'une mise en scène par petits groupes, restitution.
- Évaluation collective et note de participation individuelle, retours collectifs sur tout le processus de création.

Langue d'enseignement : Français et Anglais

**AA8-DPC Création et techniques scéniques : décor sonore**

3 crédits

Activité obligatoire

Professeur : (30h) Brice CANNAVO, cannavo@posteo.net

Contenu :
La danse est éminemment un art du temps et de l'espace. Le son étant intrinsèquement (ce n'est pas l'objet de le démontrer ici) un art du temps, il s'agira de développer ses capacités à raconter l'espace. Au-delà de la façade de haut-parleurs traditionnellement utilisée pour couvrir latéralement la diffusion sonore, il existe une infinité d'alternatives sujettes à préciser, accompagner le rapport que le geste chorégraphique entretient avec l'espace. On nomme cela la spatialisation sonore. Loin d'être là « pour faire beau », elle a véritablement un sens et il est important pour être précis dans ses intentions, d'en avoir conscience et de maîtriser un tant soit peu ce potentiel.

Un des intérêts principaux de ce séminaire d'une semaine sera de faire le lien avec le travail artistique de fin d'études. Cet exercice en amont de la présentation du TAFE, consiste en une étape d'accompagnement plus spécialisée pour ce qui concerne l'approche sonore.
- Il s'agira donc dans un premier temps d'aller plus loin que l'introduction de M1, quant à l'utilisation des outils : outils de prise de son, outils de montage, mixage et spatialisation.
- Nous verrons comment utiliser un kit de prise de son professionnel mais techniquement simple d'accès. Puis il sera possible d'introduire une connaissance pratique des logiciels les plus couramment utilisés pour travailler le son au plateau, à savoir les logiciels Reaper et Ableton Live. Ceci afin d'acquérir plus d'autonomie dans la manipulation du son à destination de la scène.
- Une rencontre sera organisée, autour de la présentation de leurs travaux sonores, avec les étudiant.es en section son « volontaires » de l'I.N.S.A.S. Ceci afin de favoriser une future collaboration.
- Afin de rendre tout cela encore un peu plus concret et tangible, il sera organisé une visite d'un lieu de représentation en ordre de marche, par exemple les Brigittines.

Méthode :
- Productions individuelles de matières sonores.
- Ecoute d’autres matières que la sienne.
- Analyses collectives.
(A chaque fois, le fil conducteur est l’accompagnement du projet en cours des étudiant.es).

Acquis d’apprentissage :
- Savoir utiliser différents outils de prise de son, de montage, mixage et spatialisation, afin d’être autonome un minimum sur l’habillage sonore d’une pièce chorégraphique.
- Pouvoir utiliser des logiciels de son (Reaper et Ableton Live).

Evaluation :
- Chaque étudiant.e proposera une écriture sonore d’un projet sonore.
- Cette proposition sera présentée oralement et discutée avec le.a professeur.e.

Langue d’apprentissage :

Français